



Nouvelles de La Cause

*Si l'on m'apprenait que la fin du monde est pour demain,
aujourd'hui, je planterais quand même un pommier.*
Martin Luther (1423-1546)

N° 484
Oct.-Nov.-Déc. 2015



Un été chaud !

Editorial

De mémoire de météorologue, les six premiers mois de l'année ont été les plus chauds jamais enregistrés dans le monde. Martin Kopp, mandaté par l'Église Luthérienne Mondiale auprès de la COP 21, a présidé le 8 octobre le déjeuner-conférence de La Cause sur ce sujet « brûlant ». Il nous invite à réfléchir à la façon dont nous pouvons tous nous mobiliser... Le rapport établi en 2008 par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) révélait déjà que divers analystes avaient tenté de quantifier les flux de migrants du climat, avançant le plus souvent le chiffre de 200 millions d'ici à 2050 (2% de la population mondiale). Cette étude montre qu'il existe une base scientifique bien étayée à l'appui des thèses du changement climatique.

La Fondation La Cause vous propose de vous associer à une opération qui permet à la fois de lutter contre le réchauffement climatique, de former des jeunes des orphelinats de Madagascar ou du Togo et de leur offrir une source

d'alimentation permanente ! Il s'agit de financer l'achat et la plantation d'arbres principalement fruitiers sur les terrains des orphelinats. Le nom du donateur est inscrit au pied de l'arbre ainsi financé... La citation de Luther, en exergue, nous invite à ne jamais céder au défaitisme ou au pessimisme, démobilisateurs mais à relever toujours le défi de l'espérance... Alors à nos bêches !

L'été fut aussi chaud concernant les activités de La Cause : mission de Véronique Goy et du pasteur Philippe Verseils pour visiter les huit orphelinats soutenus par La Cause en Haïti, séjour pour Solos en Bretagne, session œcuménique pour couples et familles dans les Pyrénées avec 305 participants, deux séjours organisés par le Département des Handicapés Visuels, le premier en juillet à Vevey en collaboration avec la Mission Évangélique Braille suisse, puis en septembre au Musée du Désert... Ce numéro des Nouvelles ouvre largement ses colonnes à ce département pour deux raisons :

– Tout d'abord, le mois d'octobre est consacré mondialement au soutien apporté aux handicapés visuels. La Cause sollicite les dons solidaires pour continuer d'offrir ses services aux personnes malvoyantes tant en France que dans l'ensemble des pays francophones. Une circulaire a été envoyée aux pasteurs de France afin d'organiser une offrande diaconale pour soutenir le travail de La Cause à l'occasion de la "Journée mondiale des Cannes blanches" du 15 octobre...



– Deuxièmement, la directrice du Département Handicap visuel, Martine Haage, prend sa retraite. Nous voulons la remercier vivement pour tout ce qu'elle a apporté pendant ces dix-huit années au service de La Cause et lui souhaiter beaucoup de bonheur ! Nous avons le plaisir d'accueillir Dominique Pauvret qui lui succède à ce poste en nous apportant le soleil de La Réunion...

Bonne lecture !

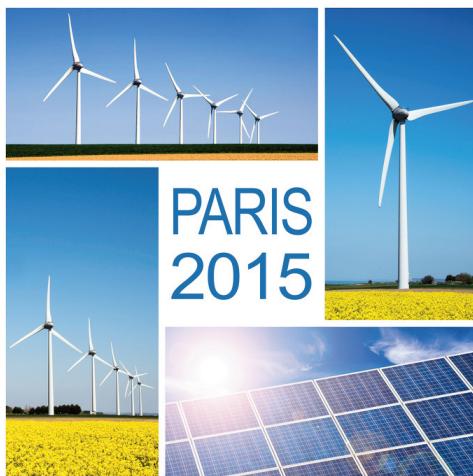


Alain Deheuvels
Pasteur -
Directeur de La Cause

Sommaire 484

- Climat : la justice au cœur et à cœur
- Un au revoir après 18 ans de service
- Une bibliothèque sonore et braille à votre disposition !
- Interview de Marie-Hélène Dougnac

- Sol Fa Sol – Quelle est cette musique ?
- Pour Noël, offrez un arbre !
- Les enfants de Corée et le suivi post adoptif
- À noter
- Encart : Extrait des Éditions



CLIMAT

Du 30 novembre au 11 décembre prochain, la France accueillera la conférence climat de l'ONU au Bourget. Quels en sont les enjeux ? Pourquoi, pour quoi et comment les protestants s'engagent-ils à cette occasion ? Petit tour d'un grand horizon.

Le diminutif de la conférence climat des Nations Unies est la « COP21 », pour 21^e Conférence des Parties. Cela déjà nous renseigne. Les parties en présence sont les signataires de la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), adoptée au Sommet de Rio en 1992, dont l'objectif est de « stabiliser [...] les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique ». Aujourd'hui, elles sont 196 : 195 États et l'Union Européenne. Le nombre 21

FONDATION LA CAUSE

“La Cause, c'est notre engagement au service de Jésus-Christ.”

N° 484 : Oct-Nov.-Déc. 2015
 Organe trimestriel de la
Fondation La Cause
 69 av. Ernest Jolly
 78955 Carrières-sous-Poissy
 Tél. : 01 39 70 60 52
 E-mail : fondation@lacause.org
 Site internet : www.lacause.org
 Abonnement : 4 €
 Prix du numéro : 1 €
 Banque postale :
 FR10 20041000 0157 5535 9F02 037
 Suisse : La Cause, Bulle 18-1723-4

Climat : la justice au cœur à cœur

Martin KOPP - Théologien

Chargé de plaidoyer pour la justice climatique, mandaté par la Fédération Luthérienne Mondiale



indique que c'est la 21^e année de négociation. Et c'est une année particulière, car la mission des parties consiste à adopter à Paris le premier accord universel sur le climat permettant de rester sous la barre des 2 °C. Cette limite n'est pas scientifique mais politique. Selon la science, il faudrait en effet rester aussi bas que possible sous les 2°C de réchauffement, l'enjeu étant d'éviter les pires conséquences des changements climatiques et l'éventuel emballement climatique du réchauffement.

L'état des négociations en cours laisse bon espoir qu'un accord soit signé à Paris. Restera à en évaluer le contenu. Aux yeux des Églises de la famille œcuménique, notamment membres du Conseil œcuménique des Églises, l'enjeu n'est pas uniquement que les mécanismes adoptés à Paris permettent de rester bien en deçà des 2 °C, mais aussi qu'ils permettent aux communautés vulnérables de s'adapter et prendre en compte les pertes et dommages. C'est-à-dire l'ensemble des impacts qui sont au-delà de toute capacité d'adaptation – ainsi, la submersion d'une île du Pacifique par la montée des eaux est une perte pure et simple pour ses habitants. Cela passera notamment par un soutien financier et technologique conséquent.

Telle est bien la porte d'entrée pour l'engagement chrétien sur cet enjeu : le climat pose un défi de protection des plus vulnérables, soit les pauvres, les enfants et les personnes âgées, les femmes, les marginalisés... au sud comme au nord. C'est un enjeu de justice car, ironie de l'histoire, les pays les plus vulnérables sont géographiquement situés au sud. Autrement dit, ce

sont ceux qui ont émis le moins de gaz à effet de serre qui souffrent des principales conséquences néfastes et mortifères de ces émissions.

La situation de compétition pour des ressources vitales devenues rares – eau potable, nourriture, terre – en fait également un enjeu de protection de la paix intérieure et entre États. La pénurie engendrera des conflits sociaux, armés, et des migrations massives. Que ferons-nous lorsque ce ne seront pas 320 000, mais des millions de migrants qui frapperont à la porte de l'Europe ?

Les Églises sont engagées par le plaidoyer, le jeûne et la prière¹, des marches², des programmes sur le terrain. C'est un premier pas, mais ce n'est pas suffisant. Le défi – et l'opportunité – consistent à faire de la COP21 un tremplin qui décuple notre engagement chrétien et l'inscrive dans le long terme. Un critère pour la réussite de la réunion à Paris est le suivant : ces événements nous auront-t-ils menés à amorcer un changement dans nos vies quotidiennes et ecclésiales ? Si tel est le cas, Paris et la mobilisation des Églises auront été une réussite. ■

1 Voir : www.jeunepourleclimat.org

2 Voir : www.marcheclimat.org

Journée mondiale de jeûne pour la justice climatique, le 1^{er} novembre !

Un «au revoir» après 18 ans au service des personnes malvoyantes

Cet été, le traditionnel séjour de détente et ressourcement en Suisse, au-dessus de Vevey, organisé en collaboration avec la M.E.B. (Mission Évangélique Braille), a regroupé plus de 60 participants. Nos amis handicapés de la vue en sont revenus très satisfaits. Le rendez-vous est déjà pris pour juillet 2016. Ce sera, cette fois-ci, à Strasbourg.

Un second séjour a eu lieu à Miallet pour le Rassemblement du Désert du 6 septembre. Nous étions 24 personnes d'Île-de-France dont 4 aveugles. Ce fut l'occasion de vivre un temps de rencontres, de détente et de vie spirituelle avec des amis à la canne blanche.

Durant ce dernier séjour dans les Cévennes, j'ai eu le plaisir de mieux connaître Dominique Pauvret. J'ai la joie de lui passer le relais comme directrice du Département Handicap Visuel. Dominique se présentera à vous et à nos amis abonnés à la bibliothèque sonore au fil des mois à venir, au travers des Nouvelles de La Cause et sur les ondes radio.

Je quitte La Cause, après 18 ans, heureuse, la paix et la reconnaissance dans le cœur. J'y ai vécu de très belles années de service et de rencontres au milieu du handicap. Le Seigneur m'a comblée. Ces amis aveugles et malvoyants m'ont ouvert les yeux de l'esprit, du cœur et de l'âme.

Je souhaite à Dominique Pauvret «Bonne route» et le même bonheur que j'ai pu vivre à la Fondation La Cause.■

Martine Haage
Directrice Département
Handicap Visuel



UNE BIBLIOTHÈQUE SONORE OU BRAILLE À VOTRE DISPOSITION !

La Fondation La Cause bénéficie d'une autorisation spéciale qui permet la gratuité des envois postaux pour les personnes malvoyantes. Ils sont donc effectués en franchise postale pour toute la France et les pays francophones.

Qui peut bénéficier de ce service ?

Toute personne handicapée de la vue, malvoyante, même de façon temporaire, ou aveugle. Aujourd'hui, 202 abonnés sont inscrits à nos bibliothèques sonore et braille.

Le département Handicap Visuel met à leur disposition, par correspondance :

– 2 317 titres d'ouvrages de littérature générale et religieuse enregistrés sur CD-MP3 (616 titres), sur cassettes (1 701 titres) et en Braille (561 titres).

– six journaux sonores mensuels (revues de presse protestante, méditations quotidiennes, le journal "Croire et Servir", L'Étoile dans la Nuit, les Nouvelles de La Cause...) et une revue en Braille, plusieurs versions de la Bible sur CD-MP3, en cartes mémoire, gros caractères et en Braille.

– Collecte des lunettes usagées, tout au long de l'année, pour des besoins en Afrique.

– Parrainage d'enfants aveugles au Cameroun et au Burkina Faso.

Si vous connaissez des personnes susceptibles d'être intéressées par ce service, n'hésitez pas à nous contacter afin de recevoir la documentation. Votre geste éclairera leurs jours !

Quelques chiffres pour cette année 2015

– plus de 700 cassettes ont été transférées en CD-MP3, depuis le début de l'année, par deux bénévoles, soit 122 nouveaux titres ;

– les 616 audio-livres CD-MP3 représentent plus de 4 600 heures de lecture ! Le CD le plus court : « Souvenirs de Cévennes », de Chabrol, 45 minutes. Le CD le plus long : « La Bible », 63 heures ;

– les 561 titres de livres transcrits en braille représentent plus de 2 000 volumes sur nos étagères

– 40 bénévoles au service du Département, incluant 15 donneurs de voix et techniciens informatiens, offrent plus de 6 000 heures de service par an ;

– un courrier a été envoyé cet été aux 2 300 pasteurs de France pour la Journée mondiale des Cannes Blanches ;

– 50 journaux chrétiens ont été sollicités pour présenter nos activités (bibliothèque, collectes, séjour d'été) ;

– une palette complète de 2 m³ de lunettes collectées, triées, identifiées a été envoyée, en mai 2015, à OLSF (Opticiens Lunetiers Sans Frontière) pour un soutien humanitaire en Afrique ;

– 22 enfants camerounais handicapés de la vue sont parrainés par l'intermédiaire de La Cause, ainsi que l'école Alain Decoppet, au Burkina Faso, accueillant des enfants aveugles.

Sol Fa Sol : Quelle est cette musique ?



Derrière ces trois notes de musique, quelle activité de La Cause se cache ? Ni une chorale, ni un orchestre ! Sol Fa Sol signifie SOLidaires FAce à la SOLitude. Il s'agit d'un réseau de groupes locaux qui réunissent des personnes vivant en Solo pour une journée mensuelle de rencontre.

Qui sont les Solos ?

Dans les églises, actuellement, le nombre de personnes seules est en augmentation permanente. Il y a de nombreux célibataires, vivant un célibat choisi ou subi ; beaucoup n'ont pas encore trouvé le partenaire avec qui fonder un foyer. Les divorcés sont aussi très nombreux. Sont aussi parmi nous de nombreuses personnes veuves qui ont connu le traumatisme du départ brutal de leur conjoint. Il y a autant de situations variées que de personnes seules et chacun assume sa vie en Solo à sa manière. Certains Solobataires (c'est le terme employé maintenant par les sociologues) sont des « solo-battants ». Ils profitent de leur liberté et de leur disponibilité pour s'investir professionnellement ou dans des associations ou dans l'Église, tout en veillant à garder un équilibre personnel de détente. D'autres, ressentent la solitude comme un fardeau beaucoup plus pesant. Ils ont du mal à faire face au silence qui règne entre les quatre murs de leur appartement. Ils subissent sans plaisir le fait de devoir manger seuls, organiser seuls leurs vacances, aller seuls au cinéma, se retrouver seuls le dimanche à la sortie du culte.

Pour chacun, le sentiment de bien-être et celui de solitude poignante

peuvent alternner successivement, suivant les jours et suivant les étapes de vie. Bien sûr, vivre en Solo ne veut pas dire être un solitaire et chacun entretient des liens familiaux, d'amitié, de solidarité, et des liens fraternels dans l'Église. C'est la condition pour que la solitude ne devienne pas isolement. Isolement qui, malheureusement, touche un grand nombre de concitoyens, qu'ils soient jeunes ou âgés, en campagne ou dans de grosses métropoles. L'anonymat y est, en effet, tellement prégnant, que l'on peut passer une journée sans croiser un regard bienveillant ou entendre une parole amicale, malgré la foule qui circule dans les rues ou les métros.

Pourquoi Sol Fa Sol ?

Depuis 1930, La Cause est à l'écoute des besoins des personnes seules, notamment à travers le fameux Service Éliézer qui a permis la création de centaines de foyers au cours de ces 85 ans d'existence. Mais elle a aussi entendu le besoin des Solos de vivre des rencontres fraternelles collectives dans une ambiance amicale et dynamique, sans connotation matrimoniale. Qu'ils soient jeunes ou âgés, ils ont du plaisir à se retrouver pour faire ensemble une activité qu'ils n'auraient pas forcément eu la possibilité de faire seuls. C'est ainsi que, aux quatre coins de France, chaque mois, se retrouvent des groupes qui vont visiter un musée, faire une randonnée, découvrir une grotte, descendre une rivière en canoë, déguster une fondue, partager un barbecue, flâner dans un

marathon de Noël, escalader une montagne, naviguer jusqu'à une île, etc. Autant d'activités qui permettent à chacun de se faire du bien.

Qu'apporte Sol Fa Sol ?

Une ouverture aux autres par la rencontre de personnes aux vécus divers, venant de tous horizons et de tous âges. De ce partage fraternel naît un sentiment de solidarité. Des liens d'amitiés se créent et se poursuivent au-delà même des réunions du groupe.

Les rencontres Sol Fa Sol permettent aussi une ouverture au monde, avec des visites culturelles, une immersion dans la nature et ses merveilles.

Ces journées offrent aussi une ouverture spirituelle. Par un temps de partage, prière et chant, vécu en toute simplicité, chacun peut recevoir un encouragement précieux. Les personnes seules ont besoin plus particulièrement de lieux de parole où évoquer une question, une conviction, un souci. Beaucoup d'idées foisonnent et ont besoin de s'exprimer ! La foi chrétienne est pour chacun un solide rocher sur lequel construire sa vie et c'est dans une relation personnelle à Dieu que se vit l'essentiel de la spiritualité. Néanmoins, la possibilité de partager vient nourrir l'espérance.

Quelle est la dynamique de Sol Fa Sol ?

Sol Fa Sol repose, d'une part, sur le Département Solos-Duos de La Cause qui, en amont, travaille à la communication et à la structure du réseau national et, d'autre part, sur des bénévoles qui s'engagent pour animer les sorties loca-

Carte d'identité de Sol Fa Sol



Date de naissance: 1999

Parenté : Fondation La Cause

Lieu de résidence actuel : Bouches-du-Rhône / Alpes Maritimes / Drôme-Ardèche / Haute Saône / Haut-Rhin / Île-de-France / Loire Atlantique

Activité : une réunion mensuelle avec un temps spirituel, une activité de loisirs, tourisme ou sport, un repas

Taille : environ 10 à 20 personnes par réunion locale

Poids : 800 personnes pour le réseau national

Signes particuliers : esprit de tolérance, d'ouverture et de fraternité

Empreintes : chrétien protestant et évangélique

DÉPARTEMENT SOLOS-DUOS • DÉPARTEMENT SOLOS-DUOS • DÉPARTEMENT SOLOS-DUOS

lement. En équipe, ils établissent un programme, organisent la rencontre et accueillent les participants. Ces animateurs sont recrutés, formés et accompagnés par La Cause.

Ce travail se fait en partenariat avec les églises protestantes et évangéliques qui y participent en prêtant leurs locaux, diffusant l'information, invitant à partager un culte ou par une présence pastorale lors des rencontres.

L'existence des groupes dans les régions est liée à la disponibilité des animateurs qui s'engagent dans ce bénévolat. Nous sommes en recherche de nouvelles candidatures ! Nous remercions Liliane et Jean-Luc, Françoise et Denis qui ont donné de leur temps pendant des années pour les groupes de Drôme-Ardèche et de Haute-Saône ! Nous attendons l'engagement de nouveaux responsables pour poursuivre leurs activités. Nous sommes aussi désireux d'ouvrir de nouveaux groupes dans d'autres régions pour répondre aux appels, notamment pour la région des Pyrénées et pour celle du Languedoc, sans oublier la Normandie.

Après une belle rencontre de 32 personnes solos à Roubaix le 13 septembre, nous nous réjouissons de voir se mettre en place une équipe pour relancer un groupe dans le Nord, incluant les villes de Cambrai et Dunkerque.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous êtes motivés par cette dynamique !

Nicole Deheuvels
Responsable nationale du réseau Sol Fa Sol
Directrice du département Solos / Duos



La Fondation La Cause est habilitée à recevoir des dons déductibles de l'impôt sur le revenu, pour 66 % de son montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable, ainsi que des dons déductibles de l'impôt sur la Fortune, à hauteur de 75 % de son montant, dans la limite de 50 000 €. La Fondation La Cause est autorisée à recevoir des legs et donations dispensés des droits de mutation.



Entretien avec Liliane et Hervé, animateurs de groupe SOL FA SOL

– Pourquoi êtes-vous engagés dans l'animation d'un groupe Sol Fa Sol ?

Hervé : Lorsque la responsable nationale, le pasteur Nicole Deheuvels, m'a proposé d'être animateur, j'ai d'abord été touché par cette marque de confiance. Puis, j'y ai vu une opportunité de me tourner à nouveau vers les autres et être ainsi moins centré sur mes problématiques. Enfin, j'ai été soutenu afin de rendre mon groupe attractif pour des personnes plus jeunes.

– Quels sont les attentes de ceux qui viennent ?

Liliane : Elles sont variées ; les personnes viennent surtout pour trouver une ambiance fraternelle et des échanges. Il y a un grand besoin d'amitié mais aussi souvent intérieurement l'attente d'une rencontre... même si ce n'est pas l'objectif des réunions. Cet objectif est par ailleurs très bien mis en œuvre par le Service Éliézer de La Cause.

– Qu'est-ce qui vous a surpris ?

L. : Alors que les gens ont un peu de mal à se décider à venir pour la première fois, une fois sur place, la confiance se tisse facilement. Les personnes nouent des relations rapidement et spontanément. Elles se contactent pour se voir entre deux rencontres.

– Quelles sont les activités que vous aimez particulièrement ?

L. : Les promenades car chacun peut parler de façon détendue. Même l'hiver, on aime marcher pour prendre l'air et profiter de la région. Les participants apprécient particulièrement les grandes randonnées qu'ils ne pourraient pas faire seuls ou les repas festifs !

– Pourquoi faites-vous du tourisme ?

L. : Les gens sont curieux de visiter des endroits même proches qu'ils n'avaient pas encore eu l'occasion de voir. Découvrir des lieux nouveaux présente un aspect alléchant.

– Un souvenir particulièrement émouvant ?

L. : Des temps spirituels au cours desquels les personnes se sont beaucoup exprimées en authenticité. Les gens viennent de toutes les églises et pourtant, les temps spirituels fonctionnent bien et sont très appréciés.

H. : Lors d'une sortie, nous avions eu la visite de membres d'un groupe SOL FA SOL voisin. La randonnée était magnifique, puis au cours du dîner, Samir nous a partagé son témoignage. Nous avons tous (25 personnes de 27 à 77 ans) ri ensemble toute la soirée (sans avoir consommé une goutte d'alcool !).

– Que pourriez-vous dire pour encourager de nouveaux animateurs à relever le défi ?

L. : Il y a beaucoup de gens qui attendent que les rencontres se poursuivent ! Ils ont un dynamisme, un enthousiasme, qui créent un vrai courant de sympathie.

H. : C'est très intéressant de fréquenter des chrétiens de toutes dénominations sans jugement, ni a priori. Le travail en équipe d'animation est enrichissant. Chacun vient avec ses compétences et ses idées et apporte au groupe ce qu'il aime en proposant des sorties, un partage spirituel et un repas. L'aspect national est important aussi ; faire partie d'un réseau donne une solidité et un élan. Nous retrouvons les autres animateurs à la journée annuelle à Paris en novembre et au week-end intergroupe Sud, traditionnellement au mois de mai.

Les enfants de Corée et le suivi post-adoptif

De 1969 à 1993, La Cause a accompagné l'adoption de 1162 enfants coréens. À ce jour, ces enfants sont devenus parents à leur tour. La plupart ont gardé au cœur leur pays d'origine et beaucoup ont été soucieux de transmettre à leurs propres enfants ce lien avec la Corée.

Sous l'égide de La Cause avec la pasteur Sook-Hee Youn, déléguée de notre œuvre pour la Corée, "l'Association Culturelle Chrétienne Franco Coréenne" a été créée en 2005, regroupant les adoptés et leurs parents, mais aussi leurs enfants et leurs amis. Celle-ci a pour but de permettre aux enfants et à leurs parents de se retrouver, d'accueillir d'autres familles intéressées par des rencontres ou des voyages et de nourrir leurs racines coréennes en apportant un support culturel et spirituel. Les journées sont souvent articulées autour de thèmes et activités en lien avec la Corée (cuisine, calligraphie...)

Aujourd'hui, l'« ACCFC » a 10 ans et reste toujours aussi active. Ses membres se retrouvent régulièrement deux fois par an mais aussi lors du voyage annuel en Corée organisé par Sook-Hee Youn et son mari Deuk-Gu. En 2015, une rencontre d'été a eu lieu dans le Sancerrois, au Manoir de Vaudredon, regroupant familles et amis. Le mois de décembre est aussi une occasion de retrouvailles à la paroisse de Ste Geneviève-des-Bois, où Sook-Hee est pasteur.

Après 10 ans d'existence l'ACCFC pense aussi à son avenir : s'adapter aux nouvelles aspirations des enfants dont certains sont devenus parents, s'ouvrir davantage à ceux qui souhaitent partager leur vécu et leurs souvenirs dans une ambiance chaleureuse, rechercher de nouvelles formules pour pérenniser ces rencontres et « nourrir leurs racines coréennes ».

Pour ceux qui aimeraient les rejoindre ou qui auraient besoin d'écoute, vous pouvez contacter Sook-Hee ou Deuk-Gu YOUN au 06.48.24.92.23 ou : dgacccf@neuf.fr. ■

Véronique GOY
Directrice
du Département
Enfance



Pour Noël, offrez un arbre !

Dans le cadre des enjeux présentés par la Conférence sur le climat, La Cause et ses donateurs s'engagent pour la reforestation et lancent un programme de plantation d'arbres fruitiers, en partenariat avec nos centres d'accueil d'enfants vulnérables.

Après le Togo, le deuxième centre à avoir répondu favorablement à ce projet nommé « Un arbre - un donateur » est situé à Antsirabé, sur les hauts plateaux de Madagascar. Le centre « Akany Soa », possède suffisamment de terrain, et souhaite développer un vaste verger dont les récoltes permettraient d'améliorer le quotidien alimentaire des enfants.

Madame Berthe, directrice de ce centre, est enthousiaste et nous écrit : « Reverdir le Centre ou plutôt son environnement, c'est redonner force et vie : ce projet de plantation d'arbres fruitiers nous est plus qu'utile !!! Nous en avons bien besoin car les fruitiers existants sont déjà bien vieux ! » Le projet du centre serait de planter une centaine de pieds : pommiers, avocats, cerisiers, papayes, kakis, bananiers et d'autres fruits exotiques qui supportent le climat d'Antsirabé, assez frais l'hiver mais très chaud en été.

Si vous souhaitez devenir donateur pour ce projet, vous pouvez envoyer une somme de 30 € par arbre à La Cause pour permettre à la fois la plantation de l'arbre et le soutien aux enfants accueillis. Au pied de chaque arbre, sera planté un petit panneau avec votre nom et nous vous en transmettrons la photo avec votre reçu fiscal.



Infos de La Cause

Pour tous renseignements, appeler
La Cause : 01 39 70 60 52.

Vente annuelle

■ La vente annuelle aura lieu le vendredi 18 et le samedi 19 mars 2016, à l'Église américaine. Pourriez-vous nous aider en envoyant de quoi garnir les comptoirs : produits régionaux, alimentation, vin, lots pour la tombola, artisanat, réalisations artistiques, jeux et jouets neufs, bijoux, objets anciens, CD, DVD, livres neufs, linge de maison neuf, cartes postales et timbres anciens... ? **Un nouveau stand est créé : celui des artistes peintres et sculpteurs. Chaque artiste peut offrir deux ou trois de ses œuvres pour soutenir La Cause. Une fiche de présentation avec la photo de l'artiste et les coordonnées de son site internet permettront de le présenter à un large public... Merci à tous les artistes qui accepteront d'apporter leur soutien à La Cause !**

Département Solos-Duos

■ Nous prévoyons un voyage en Israël du 25 octobre au 1^{er} novembre 2016 avec un magnifique parcours dans cette terre de nos racines et où Jésus a marché... Une occasion de visiter des lieux archéologiques, d'admirer des paysages insolites mais aussi de mieux com-

prendre les textes bibliques et de vivre ensemble un renouvellement spirituel. Renseignements et inscriptions dès le mois de novembre 2015.

■ Du 18 au 23 octobre 2015, un Séjour Éliézer à Venise, pour les Solos de 45 à 65 ans aura lieu rassemblant 40 personnes. Il est complet à ce jour.
■ Du 28 décembre au 2 janvier, un séjour aura lieu à La Costette (Haute-Loire) pour des Solos de tout âge, avec la fête du Réveillon mais aussi des activités de sports d'hiver si la neige est au rendez-vous.

Déplacements de La Cause

■ La Fondation La Cause tiendra un stand au Congrès de Lognes (77) les 22, 23 et 24 octobre.
■ Le pasteur Alain Deheuvels présidera le culte à la l'Église réformée de Marly-le-Roi (78), le dimanche 15 novembre.
■ La pasteur Nicole Deheuvels donnera une prédication conférence dans le cadre du culte à l'Église baptiste de Courbevoie (92), le dimanche 15 novembre.
■ Le pasteur Alain Deheuvels présidera le culte à l'Église réformée de Versailles (78), le dimanche 31 janvier 2016.

Nous sommes reconnaissants d'être invités à présenter nos actions et serons heureux de vous retrouver ou de faire connaissance avec vous à ces occasions.